

2008/8702 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 192 500 € A L'ASSOCIATION «QUAIS DU POLAR » POUR L'ORGANISATION DE LA 4E EDITION DE "QUAIS DU POLAR" DU 28 AU 30 MARS 2008 - APPROBATION DE DEUX CONVENTIONS (DIRECTION DE LA COMMUNICATION EXTERNE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 27 décembre 2007 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

“ L'Association « Quais du Polar » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 4<sup>e</sup> édition de « Quais du Polar ».

L'Association « Quais du Polar » a pour objet la promotion et la diffusion auprès du grand public du cinéma noir et des littératures policières ainsi que de toutes les formes artistiques liées au polar à travers l'organisation d'événements culturels dans l'agglomération lyonnaise et la région Rhône-Alpes.

L'Association organise depuis 2005 le festival « Quais du polar » qui propose chaque année des conférences, rencontres, enquêtes, pièces de théâtre urbain, concerts, salon du livre, expositions inédites et projections de films autour du polar. En 2007, le festival a rassemblé environ 24 000 personnes.

Forte de ce succès, l'Association souhaite organiser la 4<sup>e</sup> édition du festival du 28 au 30 mars 2008. Comme les années précédentes, une cinquantaine d'auteurs français et étrangers seront invités à Lyon, notamment au Palais Bondy, transformé pour l'occasion en grande librairie du polar. Les auteurs participeront à des rencontres, des séances de dédicaces et des débats dans différents lieux de la ville.

L'édition 2008, résolument tournée vers l'actualité littéraire et l'actualité en général, propose d'articuler le festival autour :

- d'un cycle de conférences et de rencontres autour de la justice et des faits-divers ;
- d'une mise en avant du travail des journalistes-reporters ;
- du roman d'espionnage, profitant d'une rentrée littéraire marquée par la sortie du dernier livre de John Le Carré ;
- des 25 ans de la collection de romans policiers historiques « Grands Détectives », en compagnie de 4 auteurs et de l'éditeur de la collection. Cet hommage sera aussi l'occasion de convier les établissements scolaires à participer à un grand parcours mystère dans la ville en endossant la personnalité des personnages de la collection et de rencontrer les auteurs présents à Lyon sur le temps du festival ;
- du cinéma avec de nombreuses projections et rencontres pendant le festival et tout au long de l'année. « Quais du polar » organise des rencontres

avec des réalisateurs, tels Claude Chabrol, parrain de l'édition 2007, ou Alain Corneau, venu présenter son film « Série noire », ainsi que des tables rondes et des conférences avec des spécialistes du film noir, tels François Guérif, ou Benoît Tadié, auteurs d'ouvrages de références sur le sujet. L'Association propose aussi chaque année une "Nuit Noire", projection de films de 20 h 00 jusqu'à l'aube, présentée par un invité prestigieux. François Guérif et Donald Westlake en 2006, Claude Chabrol en 2007, vraisemblablement Jeanne Moreau en 2008.

L'objectif de l'Association est de proposer aux amateurs du genre une programmation originale et exigeante tout en suscitant l'intérêt du grand public à travers des animations plus ludiques.

Pour cela, elle a fait appel à une grande partie des institutions lyonnaises, des acteurs culturels ainsi que des associations et des professionnels concernés par cette thématique :

- les bibliothèques de Lyon travaillent avec le jeune public à une sensibilisation au genre du polar, à son univers et à sa lecture : sélections de polar dans les bibliobus, jeux de pistes autour du polar dans tous les réseaux des bibliothèques municipales ;
- les Archives Municipales de Lyon organiseront des visites guidées de leur fonds autour d'affaires criminelles ;
- le Musée des Beaux Arts proposera des « conversations autour d'une œuvre » ;
- les établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées) participeront à des ateliers d'écritures et rencontreront les auteurs sur le temps du festival ;
- les prisons de Lyon associent les détenus au festival par le biais d'ateliers d'écritures, de lectures et de rencontres avec des auteurs ;
- de nombreux commerçants sont également associés au projet, les libraires et les gérants de bars restaurants du centre ville accueilleront dans leurs murs des séances de dédicaces, des rencontres débats ou des petites formes de spectacle autour du noir.

Cette dynamique correspond à la volonté de la Ville de Lyon de mettre en synergie ses différents acteurs culturels. Le caractère exceptionnel des événements programmés et la présence d'auteurs de renommée internationale à Lyon durant quatre jours assureront une large audience auprès du public ainsi qu'un rayonnement culturel à l'échelle nationale et européenne.

La Ville de Lyon soutient ce projet afin de :

- faire connaître au grand public la littérature et le cinéma noir ;
- favoriser le rayonnement culturel de la Ville de Lyon à l'échelle nationale et européenne ;
- fédérer autour de la manifestation les institutions lyonnaises, les acteurs culturels ainsi que les associations et professionnels concernés par la littérature et le cinéma noir.

Le budget prévisionnel de cette manifestation est de 318 349 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de cette Association au plan social et culturel et de la contribution de cette manifestation au rayonnement intellectuel et culturel de notre ville et au vu du budget prévisionnel de l'opération présentée, je vous propose de lui allouer une subvention de 192 500 euros.

Il est donc nécessaire d'établir une convention afin de fixer les conditions d'attribution par la Ville de Lyon de cette subvention ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention ».

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis émis par les Conseils des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de sa Commission Culturelle ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 192 500 € est allouée à l'Association « Quais du Polar » pour l'organisation de la 4<sup>e</sup> édition de « Quais du Polar » du 28 au 30 mars 2008.
2. La mise à disposition de la Galerie des Terreaux à titre gratuit à l'Association « Quais du polar » est approuvée.
3. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association « Quais du Polar » est approuvée.
4. La convention de mise à disposition de la Galerie des Terreaux est approuvée.
5. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.
6. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2008, programme EVENEMT, opération POLAR, ligne de crédit n° 21093, imputation 04 – 6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

P. BEGHAIN